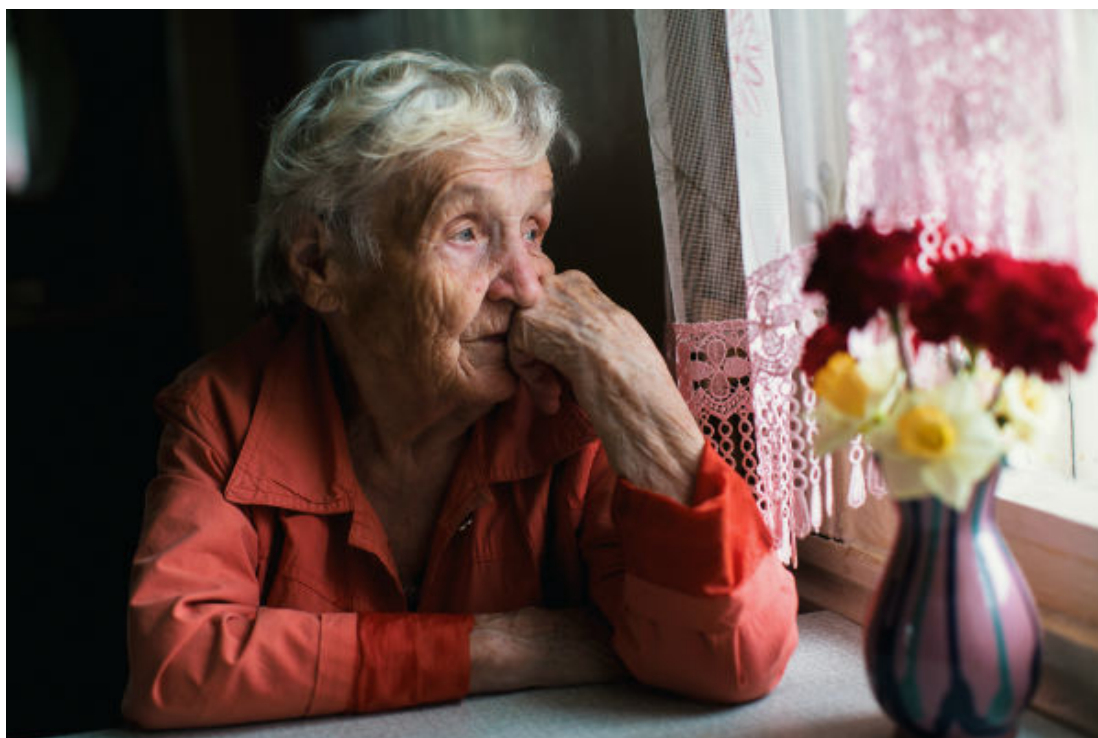


GRAND ÂGE

Vieillessement : pour le plan d'actions gouvernemental, il faudra encore attendre

Isabelle Raynaud | A la Une santé social | Actu expert santé social | France | Publié le 04/04/2023

Le ministre des Solidarités a clôturé le Conseil National de la Refondation "Bien Vieillir" ce 4 avril. Sans annoncer de mesures immédiates.



La partie « Bien vieillir » du Conseil national de la refondation (CNR) est pile dans les temps : les rapporteurs des ateliers thématiques ont présenté leurs travaux au ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Jean-Christophe Combe, ce mardi 4 avril. Quelques heures à peine après le début de l'examen, en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, de la proposition de loi « Bâtir la société du bien vieillir ^[1] » .

Un sentiment d'urgence entoure la restitution. Si les rapporteurs disposaient d'une date approximative depuis presque un mois, l'officialisation des présentations n'a été fixée que le 31 mars. Et l'agenda a été plus que contraint : une après-midi pour revenir sur les quatre mois d'échanges et de déplacements alors qu'on parlait de plusieurs rendez-vous lors du lancement du CNR en octobre...

Rien de neuf

Le ministre s'est félicité de la méthode, «à la rencontre des citoyens » impliqués dans le secteur, selon ses termes. Près de 10 000 personnes ont participé aux 11 ateliers organisés un peu partout en France, y compris dans les DOM.

Pourtant, cette nouvelle série d'échanges n'apporte pas de révolution dans ce secteur qui a connu une série de rapports et études depuis une dizaine d'années : rapport Libault et ses 175 propositions ^[2] (2019), rapport El Khomri sur l'attractivité des métiers ^[3] (2019), rapports Broussy sur l'adaptation de la société ^[4] (2013) et de l'habitat ^[5] (2021) au vieillissement, mission Iborra ^[6] (2017), rapport Fiat-Iborra ^[7] (2018), livre blanc de l'Unccas ^[8]... Tout a été dit et écrit, et les constats sont partagés par tous les acteurs.

Les restitutions des trois groupes de travail – promouvoir la citoyenneté et le lien social ; adapter la société ; l’attractivité des métiers – ont présenté des mesures maintes fois proposées :

- mieux former les professionnels de santé et intervenants sociaux à la détection de l’isolement des personnes âgées ;
- développer des méthodes « d’aller vers » pour les personnes âgées qui ne sortent plus de chez eux ;
- création d’un comité interministériel de la transition démographique ;
- besoin d’adapter les logements, mais aussi l’environnement autour du logement pour que les personnes âgées puissent sortir de chez elles ;
- renforcer la formation initiale et continue des professionnels ;
- prendre en compte les « temps improductifs » de l’aide à domicile dans la tarification (déplacements, réunions d’équipe....)...

Rendez-vous en juin

Pour conclure cette « étape importante », Jean-Christophe Combe n’a annoncé aucune mesure concrète. L’événement n’est que « le coup d’envoi de la réforme du grand âge ». Réforme qui s’articulera autour de quatre axes :

1. reconnaître et simplifier la vie de ceux qui entourent les personnes âgées ;
2. repérer l’isolement social et mieux prévenir la perte d’autonomie ;
3. simplifier l’accès aux services publics et à l’offre ;
4. lutter contre les maltraitances et moraliser le secteur du grand âge.

Les prochaines étapes se constituent de l’examen de la PPL « Bien vieillir », d’un plan d’action qui sera présenté début juin et enfin du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024 à l’automne.

« Certains attendaient une loi, nous serons plus ambitieux que cela », a promis le ministre. « Nous embarquerons la société dans son ensemble », a-t-il ajouté.

Absence de financements

Mais tous les professionnels du secteur le savent : la réforme du grand âge ne se fera pas sans moyens financiers supplémentaires. En 2019, Dominique Libault estimait à 10 milliards d’euros par an le besoin ; un chiffre accepté par tous. Mais rares sont ceux qui ont parlé argent.

Parmi les rapporteurs, seules Myriam El Khomri et Dafna Mouchenik, qui parlaient attractivité des métiers, ont mis les pieds dans le plat.

« L’accompagnement des personnes âgées, ce n’est pas un travail à la chaîne, avec un nombre de personnes âgées à lever, à laver... Sortons de la tarification à la tâche, mais cela, ça demande des moyens », a relevé l’ancienne ministre du Travail.

« La façon dont est financé aujourd’hui le soutien à domicile n’est pas compatible avec la qualité de vie au travail des aides à domicile », a complété Dafna Mouchenik, directrice d’un service à domicile privé. Aujourd’hui, 18% des aides à domicile sont considérées comme travailleurs pauvres, contre 6% des salariés en général...

Le ministre, lui, n’a pas parlé argent à la tribune. Interrogé lors d’un point presse à l’issue de la présentation, Jean-Christophe Combe a rappelé que la trajectoire budgétaire de la cinquième branche de la Sécurité sociale prévoit, sur la période 2021-2026, une progression des ressources de 10 milliards d’euros par an qui vont « permettre de financer les premières mesures que nous prendrons », assure-t-il.

Le ministre devra dans tous les cas répondre aux attentes, depuis trop longtemps restées sans réponse. « Je vais harceler le ministre jusqu’à la présentation de la feuille de route, promet ainsi Luc Broussy, président de France Silver Eco et corapporteur de l’atelier “adapter la société”. Soit on prend enfin des décisions politiques

d'envergure, soit on ne répond pas au défi démographique. »

De son côté, Dafna Mouchenik prévient : « Nous n'avons pas les moyens de ne pas faire cette dépense, sinon cela nous coûtera plus cher. »